

N/REF : 10/05/2024 8H20 C:263683 I:35080
V/REF : APPEL DU PLOMBIER SUR PLACE
V/Email reçu le Vendredi 10/05/2024 à 8H20

GERIMM

27 BOULEVARD DES ALPES
38240 MEYLAN

IMMEUBLE : LES HORIZONS
AVENUE RHIN ET DANUBE
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 13 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 72 RUE DES EAUX CLAIRES - SUR PLACE 06 08 58 88 40
AVANT 9H MME ARCAMONE 06 25 90 09 19

MOTIF : INTERVENIR POUR LE RESEAU EN CHARGE AU NIVEAU DES CAVES

Donneur d'ordre : Mme C GUERIN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 10/05/2024 A 08H45
INTERVENTION DEPUIS LES CAVES DU BATIMENT
DEBOUCHAGE DE L'HORIZONTALE EN COULOIR CAVE ET DANS LA CAVE (PORTE GRISE DE MONSIEUR SULLY)
RESTE A POMPER L'EAU EN COULOIR CAVE APRES ACCORD DE L'AGENCE

LE 10/05/2024 A 16H45
APRES LE RAPPEL DE MME ARCAMONE QUI INSISTE POUR QUE NOUS REPASSIONS AVANT LE WEEK-END;
POMPAGE DES EAUX EN COULOIR CAVE ET DESINFECTION

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 13/05/24 à 07H56 Mme C GUERIN

FC LCOMPTER Email envoyé le 10/05/24 à 11H12 Mme C GUERIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	353,80
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	2	176,90	265,35
TOTAL H.T.				619,15
T.V.A. a 10,00%				61,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>681,06</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN